

Carnet pratique pour les porteurs de projet

45

C
A
U
E

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
10 RUE DU THÉÂTRE 66000 PERPIGNAN
T. 04 68 34 12 37 Fax : 04 68 34 80 90 Email : caue66@caue-ir.fr



www.jardins-familiaux-illois.com

en partenariat avec



G. Maincent

Organismes à contacter

**Conseil Général : Pôle
Agriculture Forêt Espace Rural**
Hôtel du département
24, quai Sadi Carnot
66906 Perpignan cedex
tél : 04 68 85 82 41
jordi.campredon@cg66.fr

CAUE des Pyrénées-orientales
10 rue du Théâtre
66000 PERPIGNAN
tél : 04 68 34 12 37
caue66@caue-ir.fr

Les jardins
familiaux dans
les Pyrénées
orientales

guide pratique et de
recommandations

0 - ALLER VOIR DES PROJETS DE JARDINS FAMILIAUX, ET S'APPUYER SUR LES AIDES EXISTANTES

Aller faire un tour dans les jardins familiaux locaux

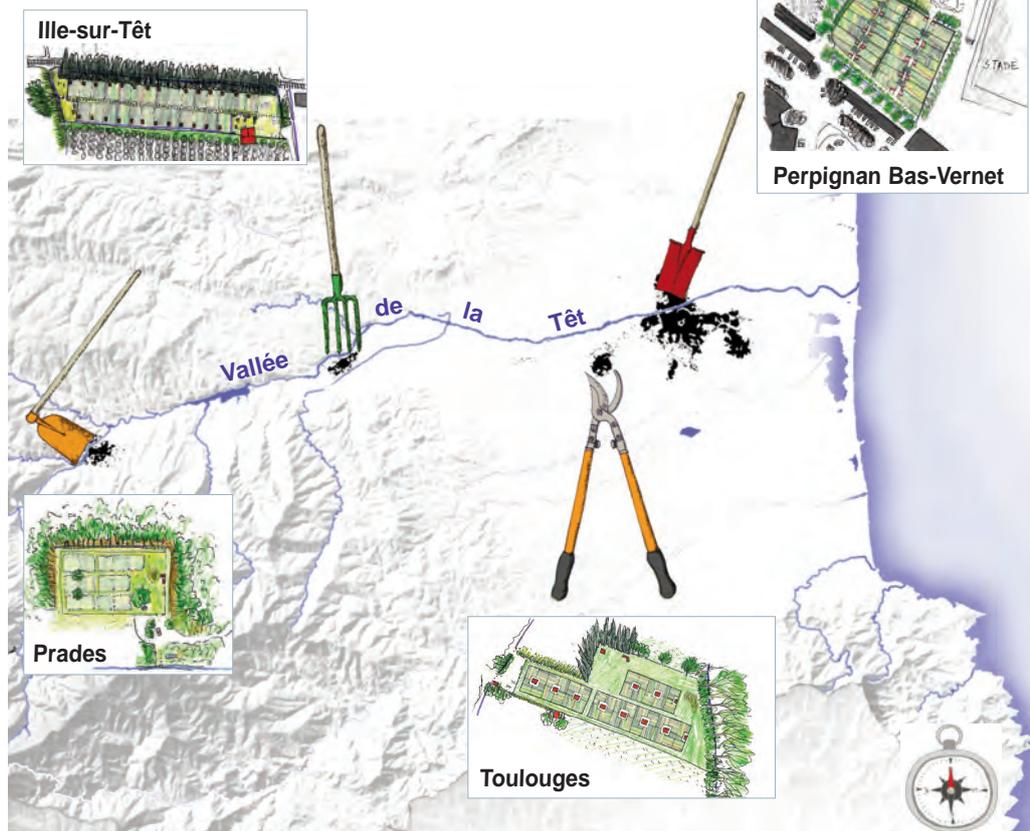
Le Carnet de visite des jardins familiaux évoque la diversité des projets développés sur le département et cet inventaire appellerait à planifier une excursion de jardin en jardin.

Un jardinier est pragmatique et éprouve rapidement le besoin de quitter son manuel de jardinage trop théorique pour mettre les mains à la terre, pour expérimenter concrètement, pour observer. Jardiniers, ce guide présenté ne vous a certainement pas suffi pour découvrir les jardins mais il a dû éveiller en vous une certaine curiosité et une impatience à vous rendre à ces différents lopins.



Difficile de faire le tour de l'ensemble des jardins déjà installés sur le département, comme d'en sélectionner quelques uns; tous demandent à être visités pour leur accomplissement ou leur fragilité. La vallée de la Têt peut être considérée comme un fil conducteur prétexte à la découverte de quelques jardins tous différents. Cet échantillon est suffisamment représentatif de la quinzaine de projets pour que ce voyage à travers les jardins et en suivant la Têt devienne une journée constructive, une expérience riche d'enseignement.

La carte suivante repère ces jardins que peut donner à voir la Têt. Vous pourrez ainsi faire connaissance avec les Jardins Saint-Martin à Prades, ceux récemment installés à Ille-sur-Têt, ceux de Toulouges ainsi que les Jardins du Bas-Vernet à Perpignan.



Contacter la Féd. Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs



En 1896, Jules Lemire, député du Nord, fonde la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, devenue en 2006 la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. Reconnue pour son expérience dans le domaine de la gestion associative des jardins familiaux, pour ses archives et son fonds documentaire, la FNJFC est aujourd'hui la référence française des jardins familiaux et collectifs, dont la Charte Jardinage & Environnement est la dernière déclinaison. Elle travaille à la promotion et à la défense juridique du mouvement des jardins familiaux. Dans les Pyrénées orientales, Roger Attias est le délégué de la FNJFC depuis 4 ans, il accompagne la forte dynamique de création de jardins familiaux sur le département.

QUELLE EST LE RÔLE DE LA FNJFC LORS DE LA CRÉATION DES JARDINS?

Les communes ou associations nous contactent dès la phase d'étude préliminaire du projet, non seulement sur l'aménagement des jardins mais aussi sur le volet social. En effet nous assurons un rôle d'accompagnement à chaque étape du projet, notamment pour assurer l'implication des futurs jardiniers dans la démarche de projet, en associant l'ensemble des acteurs locaux concernés (habitants, bailleurs sociaux, financeurs, élus, riverains, régies de quartier, associations locales). Des modèles de documents cadre de gestion associative (convention de mise à disposition, règlement intérieur, statuts, chartes de bonnes pratiques) peuvent également être proposés dans le cadre de cet accompagnement, afin que la future association les adapte à ses spécificités.

48

QUELS AUTRES SERVICES LA FNJFC PROPOSE-T-ELLE AUX ADHÉRENTS?

L'affiliation des jardiniers à La FNJFC se fait par le règlement d'une cotisation fédérale, dont le montant de base s'élève à 13,70€, (en sus de la cotisation demandée par l'association locale). Elle permet de bénéficier de contrats d'assurance protégeant les jardiniers et les installations, mais aussi les animateurs bénévoles, aux meilleures conditions tarifaires. Elle propose une assistance juridique en cas de litige avec des jardiniers ou des partenaires. Par ailleurs, la FNJFC apporte conseil et support technique pour tenir à jour la comptabilité de la structure de gestion du site de jardins. Enfin, l'adhésion permet de s'abonner à des tarifs avantageux à "Jardin Familial de France", revue bimestrielle de la FNJFC, et vaut abonnement à "La Lettre du Dirigeant", newsletter destinée aux responsables de structures de jardins familiaux et collectifs.

QUELLE EST LE RÔLE DU BUREAU D'ÉTUDES « SITES ET JARDINS » ASSOCIÉ À LA FNJFC?

Les jardiniers comme les élus le savent bien, la création de jardins familiaux et collectifs représente bien plus qu'un simple aménagement d'espaces verts. C'est pour cela que la FNJFC s'est dotée d'un bureau d'études dédié à cette tâche, il y a déjà 15 ans, afin d'agir plus concrètement sur la conception technique et paysagère des sites de jardins familiaux et collectifs. Au travers d'études préalables ou de missions de maîtrise d'œuvre, il répond concrètement aux questions que vous vous posez sur l'aménagement des parcelles et des espaces collectifs, les types de culture à mettre en place, les coûts d'entretien, le montant des adhésions, etc.

Les mairies sollicitent trop rarement les services des concepteurs professionnels , pourtant à même de les accompagner dans la formalisation de leur projet.



Image bureau d'études Sites et Jardins

Solliciter les aides financières, à la conception et en nature

Aides financières



- Le Conseil Général des Pyrénées orientales subventionne les communes, structures intercommunales, Offices Publics de l'Habitat et Centres Communaux d' Action Sociale pour la création de jardins familiaux. Pour l'acquisition du foncier : jusqu'à 30 000 € sur une dépense totale de 60 000 € HTmaximum. Pour les aménagements structurels : jusqu'à 20 000 € sur une dépense totale de 40 000 € HTmaximum.

Cette subvention est conditionnée à la création d'une association de jardiniers, la présence d'une parcelle pédagogique et la signature d'une convention avec le CG.

- La FNJFC dispose d'un Fonds d'Aide aux Comités Locaux et aux Associations (FACLA). Possibilité de subvention à hauteur de 3 000 euros au bout de trois ans d'adhésion, pour financer les travaux et investissements d'amélioration et développement des sites de jardins familiaux.

- GrDF - Gaz réseau Distribution France-, partenaire national de la FNJFC, peut subventionner certains projets menés par les associations adhérentes de la FNJFC qui lui en font la demande.

- Le Crédit Mutuel, en tant que partenaire privilégié du monde associatif, est également un partenaire potentiel.

- la CAF peut aider les communes pour la parcelle pédagogique.

49

Aides à la conception



- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, dans le cadre du plan Ecophyto 2018, a confié à la FNJFC une mission de formation de ses adhérents sur la thématique du potager au naturel, en lien avec sa Charte Jardinage & Environnement. Par ailleurs, le Bureau d'études Sites & Jardins organise des sessions de formation sur l'accompagnement et la conduite de projets de jardins familiaux.

- le CNFPT -Centre National de la Formation Publique Territoriale- propose pour le personnel communal une formation de 2 jours sur la création de jardins partagés, à Montpellier.

- Considéré comme investissement immatériel, une mission de conseil par un paysagiste est éligible dans le subventionnement du CG, à hauteur de 10% de l'investissement total. Le CAUE souligne l'intérêt d'un accompagnement par un paysagiste concepteur, à même d'aider à dessiner les espaces, d'apporter une expertise dans la connaissance des plantes et du jardinage. Le CAUE peut aider la commune et l'association à formuler leur cahier des charges.

Aides en nature



- la pépinière départementale peut fournir gratuitement des plants d'arbres et arbustes aux communes, le catalogue est en ligne sur site du CG (<http://www.cg66.fr/724-la-pepiniere-departementale.htm>)

- le SYDETOM -Syndicat Départemental de Transport, Traitement et Valorisation des Ordures Ménagères et déchets- fournit du compost et du BVC (Broyat Vert Criblé) gratuitement aux collectivités. La commune peut faire la demande de ces engrais organiques pour les jardins familiaux et venir les chercher sur les plateformes de Saint-Cyprien ou Argelès-sur-Mer.

- Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le SYDETOM propose des formations sur le compostage individuel. Une réunion d'information sur le sujet peut être organisée sur les communes qui en font la demande. Par ailleurs, les mairies et communautés de communes peuvent servir d'intermédiaire pour acheter des composteurs en bois (dimension 60x60, tarif 15 euros).

1 - BIEN CHOISIR LE TERRAIN

ET PRENDRE LE TEMPS DE DESSINER LE PROJET

Tour de l'enjeu, point par point

VEILLER À UN CHOIX DE PARCELLE ADAPTÉ AU JARDINAGE

- préférer une parcelle avec une bonne terre
- préférer un coin de jardinage collectif déjà établi
- préférer une parcelle reliée à un réseau d'irrigation gravitaire, conserver les canaux existants
- préférer une parcelle bien protégée du vent et conserver les haies coupe vents existantes

PRÉFÉRER LA PROXIMITÉ DES ZONES HABITÉES OU L'IMPLANTATION DANS DES ZONES DE LOISIRS/ PROMENADE/JARDINAGE EXISTANT

- encourager les projets de jardins familiaux liés à des projets urbains denses
- encourager les projets qui s'intègrent dans une zone de mise en valeur d'un paysage de loisirs
- préférer des lieux où le contour végétal favorise un sentiment d'intimité et d'unité
- éviter la parcelle isolée, trop à l'écart des zones d'habitat ou de loisirs, choisie uniquement en fonction de l'opportunité foncière

50 DÉFINIR LES ESPACES COMMUNS

- déterminer un ou plusieurs espaces communs pour les repas partagés, les réunions de l'association, les enfants, puis les rendre accueillants (plantations pour ombrager, barbecue, table et bancs...)
- déterminer un bâtiment commun pour le stockage des gros outils partagés (brouette, broyeur...).
- développer des projets de vergers partagés

DÉFINIR LA STRUCTURE ET LE DÉCOUPAGE D'ENSEMBLE

- prévoir un espace de stationnement commun mais pas une desserte routière de chaque parcelle, qui consomme sans réelle plus-value beaucoup d'espace et d'argent. Plus de la moitié des jardiniers viennent à pied ou en vélo.
- cela évitera des calibrages de cheminement trop routiers et les contours très amples qui dissolvent l'intimité des jardins. Le rapport d'échelle entre les parcelles et les chemins est important.
- penser au stockage des outils sur place (coffres ou cabanons)
- éviter de regrouper les cabanons et autres petits éléments bâtis au milieu de la parcelle, plutôt les associer aux limites végétales. Dans les jardins de grande taille, on peut regrouper 4/8 parcelles autour d'un cabanon commun prolongé d'une petite terrasse ombragée (voir chapitre sur les cabanons)
- utiliser les agouilles comme élément structurant de l'espace. Si l'on opte pour un système non maçonné, penser d'emblée à l'accompagnement végétal de bordure qui pourrait profiter de ce milieu humide

PENSER AUX LIMITES ET AUX PLANTATIONS

La surenchère de clôtures est souvent constatée dans les jardins, parfois jusqu'à donner l'impression carcérale d'une juxtaposition de cellules individuelles de jardinage. Petits arbres, fruitiers, arbustes, grimpantes et vivaces doivent au maximum remplacer grillages, poteaux, piquets et portails coûteux et peu esthétiques. Les limites doivent donner un contour accueillant aux jardins familiaux et aussi permettre de les protéger du vent.

- dans l'idéal on évitera de clôturer les jardins.
- garder les haies existantes, voire certains arbres, cadrer mais accepter la présence de petits fruitiers (par exemple un par parcelle, à côté du cabanon).
- dans tout les cas, éviter de multiplier les clôtures hautes (enceinte extérieure plus délimitation à la parcelle), les substituer ou les doubler par des plantations, encourager l'appropriation des bordures individuelles, le débordement des massifs sur les chemins.



Jardins très éloignés du village, en plein vent. Sur-calibrage des voies et multiplication de hautes clôtures... une mauvaise conception initiale rend difficile l'appropriation et l'apprentissage par les jardiniers et bloque la mise en place de moments collectifs.

Des projets qui inspirent - Des équipements communs bien pensés aux horts de la Sagrada Familia

L'hort de la Sagrada Familia, à Barcelone, est un exemple intéressant d'aménagement à la fois sobre et fonctionnel d'espace commun. La municipalité met à disposition une vingtaine de petites parcelles de 20m² pour des personnes âgées de plus de 65 ans. Des clôtures solides et originales enclosent avec esthétisme le jardin tout en restant perméable au regard depuis l'extérieur. Un premier abri accueille les toilettes éclairées d'une ligne de pavés de verre ainsi que 20 casiers individuels d'1m² chacun. Le toit à double pente de ce volume, en forme de V, récupère par une gouttière centrale les eaux de pluie qui seront utilisées pour l'arrosage des jardins. Un second volume moins conséquent sert au compostage et au stockage de matériaux. Entre ces deux ensembles abrités, une longue table laisse imaginer de grands repas partagés.

Un espace partagé équipé et bien conçu encourage les échanges entre jardiniers. Des mûriers en tige apportent une ombre nécessaire en été ; dénudés en hiver ils laissent passer le soleil pour réchauffer les convives.



Une clôture perméable de front et opaque de biais laisse passer les regards curieux tout en protégeant des nuisances urbaines



L'eau pour structurer et animer les jardins

Les paysages de l'eau porteurs d'identité

Dans la plaine du Roussillon, l'eau a historiquement conditionné l'agriculture comme le jardinage. Un réseau dense d'irrigation, ponctué de nombreux ouvrages hydrauliques est né d'une société autrefois essentiellement rurale. L'eau est déviée, canalisée, distribuée, retenue, stockée... Une civilisation de l'eau nous a laissé un vocabulaire et un patrimoine exceptionnel. Chacun des projets de jardins familiaux envisagés dans la plaine du Roussillon doit s'insérer au mieux dans ce paysage de regatiau, et profiter de ce système efficace de gestion de l'eau.

L'eau, un élément ludique

L'eau est certes une source vitale pour tout organisme vivant mais est aussi une source d'inspiration, d'évasion, de distraction. Chacun se laisse absorber par la présence de l'eau. Un bassin contenant une eau calme apporte de la sérénité dans l'espace tandis qu'une rivière ou un canal animent le paysage d'un mouvement, d'un chant. Ces effets peuvent être recherchés dans les aménagements de jardins familiaux par l'utilisation de l'eau sous différentes formes comme l'illustre le Parc du Chemin de l'Île à Nanterre. L'eau favorise par ailleurs le jeu. Nombreux sont les enfants qui s'exercent à ériger des barrages contre des ruisseaux, ou à construire des moulins. Ce côté ludique de l'eau est à provoquer dans chacun des projets de jardins que ce soit pour les petits ou les grands jardiniers !

Rivières, agouilles, vannes, tonneaux, bidon, cuves : l'eau canalisée, pompée, dirigée ou stockée marque les jardins

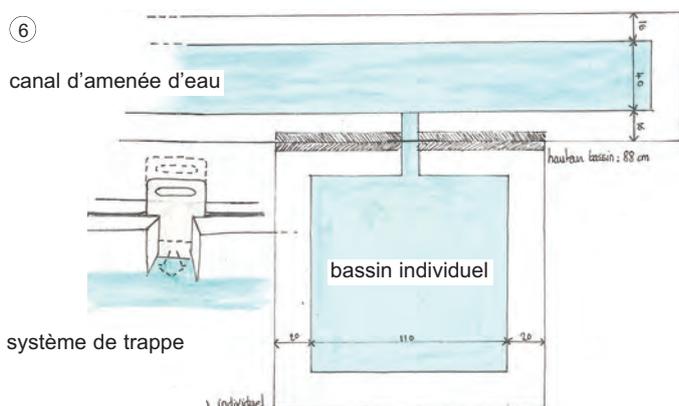
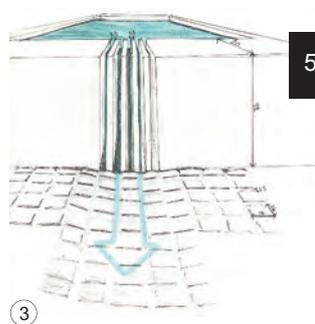


Des projets qui inspirent - L'eau de la Seine à l'honneur aux jardins familiaux du Parc du chemin de l'Île

Le parc du chemin de l'île de Nanterre a été aménagé sur des terrains en friches, en bordure de la Seine. La conception portée par l'atelier de paysage Acanthe donne à l'eau une place centrale. Puisée dans la Seine, elle parcourt et anime l'ensemble du parc sous différentes formes. Après avoir traversé une série de bassins peuplés de plantes filtrantes puis emprunté une noue parallèle au fleuve, elle sert à alimenter en partie 21 parcelles de jardins familiaux. Une petite éolienne de pompage puise cette eau nécessaire à l'arrosage.

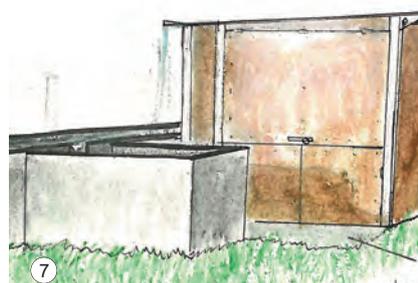


Aux abords des jardins le circuit de l'eau a été réfléchi d'un point de vue esthétique comme pratique. Le béton gris, moulé selon un dessin épuré, a été retenu pour la fabrication de chacun des éléments nécessaires au stockage ou à la circulation de l'eau. Un canal surélevé recueillant également l'eau de toiture des cabanons distribue cette source dans des réservoirs individuels installés devant chaque parcelle. Au cœur des jardins, un bassin carré où est déversée l'eau pompée par l'éolienne constitue l'élément central d'une grande place arborée. Le trop-plein rejoint la Seine par une rigole pavée.



- ① Les jardins familiaux jouissent d'une situation agréable en bord de Seine
- ② Chaque parcelle équipée de son cabanon est, en absence de clôture, ouverte sur sa voisine
- ③ Détail du bassin central. Les maçonneries soignées suivent un dessin épuré

- ④ Une éolienne de pompage anime les jardins et alimente un bassin
- ⑤ Un canal surélevé d'amenée d'eau recueille aussi celle des toitures
- ⑥ L'eau termine son parcours dans des bassins en béton disposés sur chacune des parcelles avant de servir à l'arrosage
- ⑦



2 - DONNER UNE PLACE RAISONNABLE ET UNE ARCHITECTURE ORIGINALE AUX CABANONS

Tour de l'enjeu, point par point

Chaque paysage a sa richesse et il serait dommage de l'altérer par l'apport d'objets standardisés. Quelques pistes permettront que les casots s'inscrivent avec beaucoup plus de délicatesse dans les jardins et dans le paysage au sens large...

BIEN PENSER LA PLACE DES CABANONS DANS L'ORGANISATION GÉNÉRALE

- Regrouper les parcelles autour d'un casot commun afin d'éviter une saturation de l'espace par ces volumes. L'installation d'un seul abri collectif peut être envisagée
- Favoriser dans le parcellaire une répartition plus aléatoire des cabanons pour rompre la monotonie et une disposition sur les contours plutôt que centrale
- Les casots sont réservés au stockage d'outils et à la protection du jardinier en cas d'intempéries. Leur taille doit donc rester modeste au profit de la surface à jardiner. Ce ne sont pas des résidences secondaires !

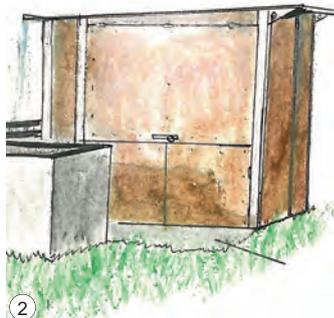
CHERCHER UNE QUALITÉ ARCHITECTURALE DES CABANONS



54

①

- S'inspirer de l'architecture des casots traditionnels : les abris de la région ont généralement un toit en appentis (à une pente). Cette forme de couverture facilite la récupération des eaux de pluie puisqu'une seule gouttière est nécessaire.
- Proscrire les chalets de bois stéréotypés et éviter si possible les modèles préfabriqués. Si cette exclusion est trop délicate, on optera pour des modèles de conception fonctionnelle et de matériaux solides.

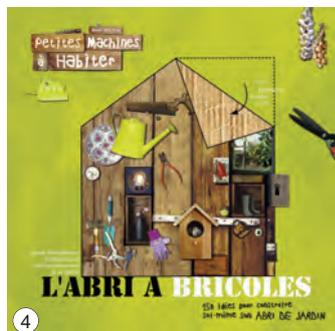


②



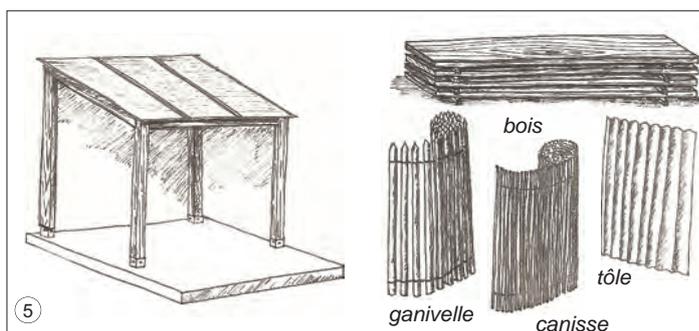
③

- ① Dans les jardins familiaux de Maison-Alfort ou du Parc de l'Île à Nanterre, on retrouve un même principe très fonctionnel et économique en espace : un grand casier dont l'ouverture ménage un petit préau.



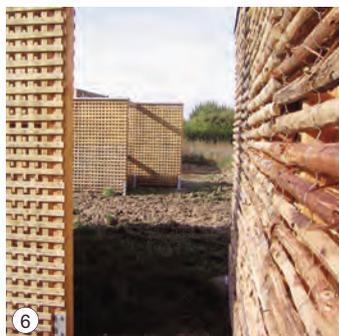
④

- Oser des alternatives aux modèles standardisés en définissant par exemple un socle et une structure tout en laissant à disposition des matériaux divers pour l'habillage afin que chacun puisse différencier son cabanon. La conception des abris peut aussi être alimentée par un concours d'idées.



⑤

- ④ L'ouvrage «L'Abri à bricoles» rassemble 150 projets de cabanons originaux récoltés grâce à un concours d'idées. Il est consultable au CAUE des Pyrénées-orientales.
- ⑤ Une structure imposée et un habillage personnalisé, une façon de cadrer en laissant une marge d'originalité



- Utiliser des matériaux locaux issus, par exemple, de la filière bois de la région.
- Permettre l'accompagnement des casots de plantes grimpantes, de petits arbres tiges ou arbustes.

- ⑥ Les jardins de Valréas: des matériaux simples et naturels sont employés pour la fabrication de paravents, treillis, cloisons d'abris de jardins :
- ⑦ parois en croisillons de châtaignier, mur en pisé, paroi en ganivelle, ossature en douglas, couverture en zinc/acier...
- ⑧ (architectes : Isabelle Kraemer et Martin Brescher)

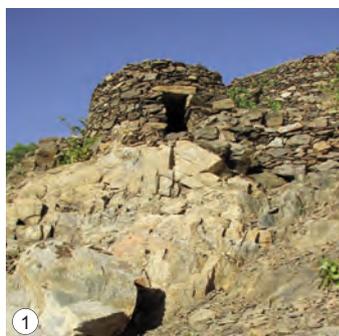


Casots et cabanons récup' : de quoi s'inspirer !

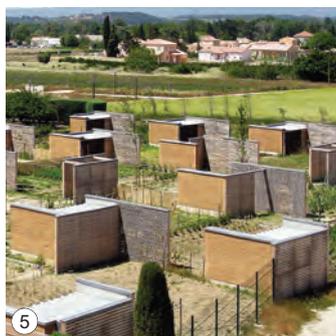
55

Le casot est un motif récurrent dans les paysages des Pyrénées orientales et une source possible d'inspiration pour la réalisation d'abris de jardins. Son architecture vernaculaire est intimement liée au site qu'elle habite (1,2). Un casot souligne l'activité agricole dont il est le fruit. L'emploi de la pierre pour les plus anciens évoque par ailleurs la géologie, la charpente du paysage. Cette construction d'une architecture épurée permettait à l'origine de s'abriter en cas de mauvais temps ou d'entreposer des outils. Né bien souvent de connaissances empiriques, chaque casot a son originalité et se distingue de son voisin par sa forme, par son implantation, par les matériaux utilisés...

Les casots traditionnels, une source d'inspiration.



Dans les jardins familiaux les plus anciens, on retrouve ce goût de la récupération, le bricolage et la magie de l'aléatoire. Chaque jardinier par son inventivité et en fonction des matériaux disponibles donne naissance à un abri singulier (3). Dans la fabrication d'abris aujourd'hui, la majorité des cabanons manquent d'identité. L'abri contemporain se détache du paysage dans lequel il s'inscrit et tranche avec les casots traditionnels beaucoup plus discrets de la région. Identiques, répartis selon une trame très régulière ils rappellent les lotissements standardisés, répétitifs (4,5,6). L'espace des jardins familiaux est saturé de ces clones à l'architecture caricaturale comme le sempiternel chalet de bois. L'abri est un élément précieux pour un jardin et l'impact dans son paysage doit être mesuré. L'argument d'une image dépréciée de bidonville est souvent mis en avant pour justifier le choix de chalets préfabriqués. Faut-il pour autant abandonner toute tentative d'originalité et tout bon sens ?



3 - CONSTRUIRE UN CADRE PRIVILÉGIÉ D'ÉCHANGES, ET PERMETTRE LA TRANSMISSION DU SAVOIR-FAIRE JARDINIER À DES PUBLICS VARIÉS

Tour de l'enjeu, point par point

DIVERSIFIER L'OFFRE DANS LES JARDINS FAMILIAUX POUR OUVRIR LA PRATIQUE À DIVERS PUBLICS

63% des jardiniers sont débutants, 69% seraient intéressés par des formations. On constate par ailleurs que la diversité des jardiniers n'est pas forcément au rendez-vous, les couples de retraités (ou homme seul) représentant plus de 60% des personnes interrogées et les chômeurs seulement 7%. (évalué par l'IUT de Perpignan, Département de Génie biologique)

- jouer sur la taille des parcelles pour adapter l'offre aux différents profils. Les jardiniers expérimentés et qui ont du temps sauront se charger de 200m², les novices auront déjà fort à faire avec 100m²
- proposer des parcelles collectives : soit permanentes qui peuvent être plus adaptées aux personnes en difficulté, soit de lancement sur un cycle annuel qui permettent aux candidats de tester leur motivation et d'acquérir les bases avant de s'engager seul sur l'entretien d'une parcelle.

56

- ouvrir la pratique du jardinage aux publics à mobilité réduite, par l'aménagement de bacs de jardinage adaptés.
- prévoir une activité pédagogique en lien avec les écoles et centres aérés.

METTRE À DISPOSITION UN OUTILLAGE COMMUN ADAPTÉ (BROYEUR, BROUETTES...)

- Il est utile d'avoir une gamme complète d'outils solides à disposition de tous. Il est indispensable de bien les marquer, par exemple en peignant les manches de couleurs vives. Les petits outils (sécateur, transplantoir, gants...) doivent être individuels, ils sont trop faciles à perdre...

METTRE EN PLACE DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS D'APPRENTISSAGE

- chantier d'entretien des espaces communs
- chantier aux moments clefs du jardinage (préparation de la terre, semis et plantation)
- chantier de réparation, entretien des outils collectifs
- formation à l'irrigation gravitaire, à une gestion économe de l'eau
- formation au compostage/paillage

DÉFINIR LES ACTEURS MOTEURS DE TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRES

- les « anciens », qui ont une longue expérience jardinière professionnelle et de loisir ont souvent un rôle de guide dans ces jardins, veiller à ce qu'ils soient bien représentés et subtilement placés lors de la répartition des parcelles.
- un lien privilégié peut s'établir avec les agriculteurs locaux, maraîchers, arboriculteurs et horticulteurs en particulier, qui peuvent offrir leur connaissance des spécificités du site. Des tarifs préférentiels, voire des dons de semis, plants, matériel... peuvent être mis en place entre l'association et les entreprises.
- dans le cadre de la création d'une fédération départementale, on peut imaginer la création d'un poste de jardinier pilote, qui serait en charge de chantier d'apprentissage ouverts aux adhérents.

RENDRE LES JARDINS ACCUEILLANTS POUR LES VISITEURS

En partie financés par la collectivité, ces jardins ne doivent pas devenir des enclaves réservées aux seuls initiés, heureux détenteurs d'une parcelle. Si le système classique des Horts privés exclut parfois le visiteur, les jardins familiaux doivent rendre accessible à tous la promenade dans les paysages de jardinage collectifs.

- s'engager à laisser ouvert dès qu'un jardinier est présent
- organiser des portes ouvertes
- offrir les excédents à des organismes caritatifs

Plutôt qu'une parcelle, des activités pédagogiques

L'éducation à la nature commence dès le plus jeune âge et le jardinage est un bon moyen pour explorer les multiples facettes du monde vivant. La réservation dans le parcellaire d'un lopin dit pédagogique est l'une des conditions pour que des subventions soit accordées à la naissance d'un projet de jardins familiaux. Si cette attribution de jardin éducatif est tout à fait légitime et essentielle pour l'éducation des enfants, les pratiques jardinières sont cependant difficiles à planifier avec régularité dans l'emploi du temps des enfants. Le calendrier scolaire ne s'accorde pas à celui du jardinier, aux saisons. Par exemple, si les enfants peuvent profiter du

printemps pour semer, ils auront plus de difficultés à apprécier en été - période de vacances scolaires-, la maturité de leurs fruits et légumes. On constate souvent un jardinage très sporadique des parcelles pédagogiques. Ce manque de suivi et d'entretien est un souci pour le voisinage qui doit alors prendre les choses en main.



57

Témoignage : les enfants invités dans les jardins familiaux



«Au Jardin familiaux de Mailloles, à Perpignan, la parcelle attribuée à l'école n'était pas entretenue jusqu'à ce que l'association des Francas la prenne en charge.»

«A Saint-Génis-des-Albères, la parcelle réservée aux enfants est cultivée comme les autres, et les écoles sont invitées certaines journées pour la découvrir»

«A Villelongue-dels-Monts, des journées thématiques sont organisées sur la parcelle : plantation de pommes de terre, démonstration de plantations en lasagnes, plantation de caca-houette en juin et récolte en septembre...»

« A Millas, un projet de parcelle pédagogique a été mené avec l'école maternelle, avec une récolte de fleurs»

Les témoignages montrent que certaines associations ont tout de même mis en place des activités pédagogiques variées. La parcelle pédagogique «obligatoire» est prise en main par les jardiniers et les enfants invités à participer à des moments-clés : semis, plantation, récolte, cueillette...

Il est donc plus réaliste de considérer la parcelle pédagogique comme une « parcelle commune » destinée à un jardinage convivial auquel peuvent se joindre de temps à autre, en fonction de leur calendrier scolaire, les enfants .



Des parcelles individuelles, certes, mais un projet et des espaces communs!

Dans un terrain réunissant des jardins familiaux où les parcelles sont réparties et entretenues individuellement, un entretien des espaces vacants, des communs s'impose collectivement. Chacun est responsable de la tenue des abords de sa parcelle et ce devoir doit se lire dans le règlement. Mais cette obligation peut, sous forme de chantiers collectifs programmés dans le calendrier, devenir un temps privilégié de convivialité où l'on apprend à connaître son voisin. En ces moments de synergie des liens se tissent entre jardiniers. Cette dynamique collective devrait s'installer dès l'initiation du projet de jardins familiaux pour développer une bonne entente entre membres de l'association. Il est important de travailler main dans la main pour construire un projet commun que chacun peut s'approprier à sa manière suivant ses compétences et ses capacités. Cette démarche collective suggérée contrarie le processus habituel de mise en place de jardins familiaux : trop souvent la commune livre un aménagement plus ou moins prêt à être jardiné par des personnes qui n'ont jusqu'alors pas porté le projet. Dans des jardins familiaux plus ou moins standardisés, certains jardiniers ont des difficultés à investir un aménagement auquel ils n'ont pas participé.

Témoignage : Des chantiers et espaces collectifs pour une bonne convivialité

58



« A Saint-Génis, on a eu une réunion ; j'ai demandé qui veut bien se porter volontaire pour couler les socles des cabanons. Très vite un petit groupe de personnes est venu. Les choses se sont passées comme ça ; pareil pour la construction des cabanons. La convivialité est née de ce type de démarche »

« A Millas, le coin préau-barbecue a permis de générer rapidement une bonne ambiance entre la dizaine de jardiniers. Par contre, en nous voyant arriver, le voisinage a eu une réaction de rejet, échaudé par la fréquentation importante des jardins. Depuis, on a fait connaissance. Grâce à des temps d'échange nos voisins sont rassurés sur l'entretien du site, et cela légitime la place de jardins familiaux au milieu d'un paysage collectif de jardins irrigués. »

« - La mairie se questionne sur la mise en place d'un espace collectif. Nous avons peur que cela incite à la tenue de fêtes nocturnes...

- Nous n'avons pas rencontré ce problème, le règlement suffit à cadrer les usages des espaces communs »

Echange entre un élu portant un projet et plusieurs responsables d'associations de jardiniers.

« Une session de chantier collectif se doit d'être conclue par un barbecue, tous ensemble, agrémenté par les récoltes des parcelles de chacun! »

« Le jardin de l'Université de Perpignan est entièrement collectif. Il repose sur un noyau dur de quatre ou cinq personnes. Ponctuellement, on mobilise du monde le week-end pour les chantiers importants. Les récoltes sont partagées. »

Si dans les Pyrénées orientales règne une tradition de « jardins familiaux », il y a fort à gagner à s'ouvrir à la notion de « jardins partagés » que défend notamment l'association des « les Jardins Saint-Martin » à Prades. Le jardin se dit partagé au sens où il est conçu et construit conjointement. L'attitude collective favorise la naissance d'un projet hors du commun dans lequel chaque initiateur se retrouve.





Les jardins d'Ille sur-Têt, aujourd'hui exemplaires, étaient à l'origine un aménagement très fragile livré par la commune et que l'association s'est empressée d'améliorer grâce à des chantiers collectifs. Des photographies sont visibles sur le site internet des jardins : www.jardins-familiaux-illois.com

Des projets qui inspirent- Les jardins des étudiants à l'école du paysage : une gestion évolutive

En intégrant l'école du paysage de Versailles, chaque étudiant peut pendant quatre ans bénéficier d'un échantillon du Potager du Roi où s'adonner au jardinage. Trois lieux-dits aux noms enchanteurs sont réservés dans ce lieu chargé d'histoire à la pratique de cette discipline. Le jardinage est au programme. Chacun des futurs paysagistes sur son terrain d'expérimentation se familiarise avec la vitalité du sol, avec la vigueur du végétal. Si le jardin est ici un lieu d'enseignement des pratiques jardinières, il est par ailleurs favorable à la détente. Spontanément les jardiniers s'approprient les lieux et systématiquement un espace commun se dessine. Au «Duhamel», quelques tables et un barbecue ont été disposés sous des pêchers, au «Troisième des Onze», un platelage bois est régulièrement investi pour se réunir. Pique-niques, soirées et autres moments de détente se manifestent ainsi au beau milieu des parcelles de jardinage. Le jardin est un terrain d'expérimentation qui évolue dans l'espace et dans le temps.

59

Les étudiants arrivés en 2006 héritent de la parcelle dénommée «Chaubrides». Leurs prédécesseurs ont construit un grand platelage et un bar en bois, ainsi qu'un préau. Bientôt, une éolienne fabriquée par une poignée d'étudiants s'élève au milieu de la parcelle ; elle devient un symbole du jardin. Puis, un poulailler viendra compléter cette animation.

En troisième année, une forte proportion d'étudiants migre pour un an vers une antenne de l'école, à Marseille. Ils sont alors contraints d'abandonner leur jardin. Les étudiants restés fidèles à leur lopin décident de repenser en conséquence la gestion de l'espace dans sa globalité. On opte pour le pâturage et deux brebis serviront à entretenir le terrain. Chaque jardinier se met en défends de ces tondeuses à quatre pattes en installant lors de chantiers conviviaux une clôture autour de sa parcelle. En 2010, arrivés à terme de leur formation les étudiants transmettent le projet à une nouvelle promotion.

Un apéro-barbecue organisé sur le platelage de Chaubrides



Deux brebis entretiennent les espaces communs



Une éolienne artisanale, beau symbole pour le jardin



D'autres associations qui jardinent...

Il n'y a pas que les jardins familiaux qui cultivent dans les Pyrénées orientales... Certaines structures associatives gèrent des jardins collectifs, d'autres proposent des ateliers pédagogiques sur l'alimentation et le jardinage, d'autres enfin pratiquent une micro-agriculture comme vecteur d'insertion professionnelle et sociale.



Le jardin collectif de l'université de Perpignan à ses débuts

ATELIERS PÉDAGOGIQUES : Association Jardin'âges et Jardin école slow-food Roussillon

- L'association **Jardin'âges**, créée en 2010 a pour but de «faire jardiner» tout azimut... Elle a travaillé notamment sur un projet de jardinage en pied d'immeuble. Elle anime des ateliers dans des classes maternelles de Perpignan. Six matinées d'échanges permettent aux enfants de découvrir les fruits et légumes de la région, puis les plantes aromatiques et leurs senteurs, de réaliser des semis pour la maison et d'autres qui seront plantés dans une petite parcelle de l'école. La dernière séance est consacrée à la visite du jardin partagé de l'association

60

- Créée en 2006, l'association **jardin école slow-food Roussillon** a dû récemment cesser son activité. Elle proposait de sensibiliser les enfants et les jeunes dans leur rapport à la nature, à l'agriculture durable, à l'alimentation. Elle proposait dans les classes primaires des projets sur 16 à 20h pour créer un potager, découvrir les goûts et pratiques alimentaires du monde, ou encore le patrimoine alimentaire catalan. Des interventions courtes et ludiques étaient aussi proposées. «Le goûter arrogant», traitant des inégalités mondiales, «un chocolat bon propre et juste», abordant le rôle citoyen du consommateur et «panique au jardin», le jardinage écologique. Autant de propositions pour former la jeune génération à une consommation éclairée et, surtout, au plaisir de bien manger.

JARDINS COLLECTIFS : Associations Energie Citoyenne, Jardin'âges et Secours Populaire

- L'association étudiante **Energie Citoyenne** s'occupe d'un jardin collectif et participatif. Il fut inauguré en 2010 pendant la semaine de l'environnement, sur une parcelle de 300m² au coeur de la cité universitaire. Les étudiants investissent peu à peu le terrain, ménagant de petites terrasses dans la pente. Comment ça pousse? C'est quoi cet insecte? Faut-il arroser beaucoup?... Jardiniers assidus et occasionnels se familiarisent avec le savoir-faire du jardinage biologique en expérimentant allégrement. Outre les rangs de légumes, les herbes aromatiques et de jeunes arbres fruitiers, on croise dans le jardin une tour à pommes de terre, une planche de cultures en lasagnes... Pour les animaux, une ruche en terre paille, un hôtel à insecte, une mare ont été mis en place.

- L'association **Jardin'âges s'occupe** d'une parcelle de 100m² dans les jardins Saint-Jacques, cultivée collectivement par une dizaine de jardiniers, et ouvert à tout nouveau volontaire...

- Le secours populaire de Perpignan a récemment pris en charge un terrain pour créer un jardin collectif

JARDINS D'INSERTIONS : Associations Jardins de l'Amitié, Ramènes ta Graine et Alfred Sauvy -

Plusieurs jardins d'insertions existent ou émergent dans le département :

- Les **Jardins de l'Amitié de Prades** existent depuis 1995. Ils sont adhérents au réseau national des «Jardins de Cocagne» qui regroupe des jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Les jardiniers sur site, maraîchers et arboriculteurs, produisent des légumes biologiques distribués sous forme de paniers hebdomadaires aux adhérents de l'association. Par ailleurs une équipe de jardiniers de l'environnement travaillent à des aménagements ou entretiens pour les collectivités locales : entretien de berges, curage de canaux, débroussaillage dans le cadre de la défense contre l'incendie....

- L'association **Ramènes ta graine**, récemment créée, souhaite mettre en place un jardin de Cocagne sur l'agglomération de Perpignan. Elle souhaite par ailleurs monter des ateliers pédagogiques sur le thème «jardiner autrement».

- L'association **Joseph Sauvy** a créé en 2011 un jardin d'insertion à Sainte-Marie-la-Mer.

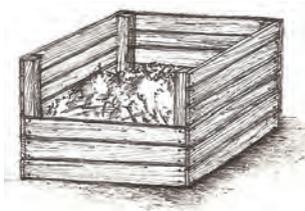
4 - ENCOURAGER UN JARDINAGE RESPECTUEUX DU SOL ET ÉCONOME EN EAU

Tour de l'enjeu, point par point

PROTÉGER ET PRÉPARER LE SOL LORS DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT :

- organiser le chantier plutôt en hiver et utiliser des machines à chenille plutôt qu'à roue
- labourer et semer d'engrais vert dès la fin des travaux
- si des parcelles sont en attente, maintenir le couvert végétal spontané, ou mieux mettre en place des engrais verts

RESPECTER LE SOL, RECYCLER LES MATÉRIAUX ORGANIQUES



Le jardinier dialogue avec sa terre, il ne la maîtrise pas de force.

- proscrire les traitements phytosanitaires
- utiliser le compostage
- systématiser le paillage
- utiliser la canne de Provence et autres branchages pour les clôtures, le tuteurage

61

ÉCONOMISER L'EAU

- économiser l'eau par des pratiques jardinières judicieuses : paillage, cuvette d'arrosage, binage, apport en humus..
- prévoir des cuves pour stocker l'eau et permettre à chacun d'évaluer sa consommation

Témoignage : Quel rôle pour le règlement vis à vis des pratiques jardinières?



« Peut-on imaginer que des contraintes vis-à-vis des pratiques jardinières comme le paillage soient formulées dans le règlement et par conséquent rendues obligatoires ? »

« Il est très important que le règlement soit signé dès que la parcelle est attribuée »

« A Ile-sur-Têt, après quelques mois de fonctionnement, nous avons décidé de rédiger un nouveau règlement en tenant compte de l'expérience acquise. »

Jardiner doit être une partie de plaisir et chacun doit avoir le loisir de se retrouver librement sur sa parcelle. Pourtant très tôt dans le projet de création de jardins familiaux un règlement intérieur doit être rédigé. Il ne doit pas être formulé pour décourager le jardinier mais pour ordonner la vie associative, faire respecter les principes de base des jardins familiaux : convivialité et courtoisie, solidarité et entr'aide, respect des autres et de l'environnement. Cette institution peut être organisée suivant différents chapitres comme l'attribution des parcelles, l'utilisation de l'eau, la vie collective, la gestion des communs...

Les pratiques jardinières proprement dites ne doivent pas être imposées dans cette discipline mais apparaître sous forme de recommandations. Libre à chacun de jardiner comme bon lui semble ! Le jardinier ne peut par exemple pas être contraint d'appliquer du paillage sur sa parcelle. Seule l'expérience de cette pratique pourra le convaincre de son intérêt.

Néanmoins chacun doit se sentir concerné par l'environnement dans lequel il jardine et vit. Ainsi la consommation d'eau, le non emploi de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques, doivent être soumis au règlement dans un souci de préserver les ressources en eau, de respecter le sol ; c'est le devoir de chacun.



Paillage et compost : connaître, protéger, enrichir son sol

S'inspirer de la forêt.

Le véritable jardinier fait preuve d'une grande sagesse, d'une belle humilité. Il a bien compris qu'il fallait faire confiance aux forces vives de la nature, y compris celles invisibles sous ses pieds plutôt que de s'y opposer. Sa référence est la forêt dont il s'inspire beaucoup. Là, il observe avec attention l'épanouissement de la nature, la vie du sol de laquelle la sienne dépend : le manteau caduc se dégarnit chaque automne de ses feuilles qui tombent et enrichissent le sol. Sous cette litière, la terre est protégée des pluies hivernales qui pourraient la battre et les habitants les plus infimes profitent d'une couette idéale.

62

L'humus se décompose progressivement et s'offre à la vitalité de sa forêt qui le lui rend bien. De ce mécanisme naturel, le jardinier puise ses idées ; les principes de compostage et de paillage.

Zéro produits phyto

Le bon jardinier a bien assimilé que la nature n'avait dans ce cycle d'évolution pas besoin de l'apport d'un arsenal de produits chimiques. Pourquoi faudrait-il dans le jardin apporter des éléments étrangers, coûteux et par ailleurs polluants ? Le bon jardinier a une certaine affinité pour sa terre, il sait la respecter. Aujourd'hui, 20%* des «jardiniers» persistent par méconnaissance de la biologie du sol et de la plante à «soigner» leur jardin par un cocktail d'engrais

*évalué par l'IUT de Perpignan, Département de Génie biologique



Création d'un compost collectif dans les jardins étudiants de l'ENSP

chimiques, de produits phytosanitaires : raisonnement délétère. Fondées sur des rituels de nettoyage et de propreté, ces pratiques polluantes sont à proscrire définitivement.

Le paillage : ne jamais laisser le sol à nu

Chaque projet de jardins familiaux devrait être accompagné d'une analyse de sol (texture, structure, activité biologique) et de quelques recommandations afin de sensibiliser chacun sur la nature de la terre qu'il cultive. La pratique du paillage qui consiste à revêtir le sol de fragments de végétaux (déchets de taille, broyat, paille...) est encore peu répandue. Cette couverture de la terre remet en cause l'esthétique des jardins traditionnels où les belles couleurs des légumes contrastent avec un sol dénudé, soigneusement nettoyé de toute «mauvaise» herbe. Pourtant, le paillage est particulièrement approprié à cette région des Pyrénées-orientales au climat chaud et sec. La couverture protège le sol de l'assèchement du vent et du soleil, maintient la terre humide, vivante, ralentit la minéralisation de l'humus et l'enrichit par décomposition. Enfin, elle limite la concurrence de plantes adventices ainsi que les besoins de binage.

Le compostage : recycler les déchets pour amender le jardin

Au jardin rien ne se perd, tout se transforme ! Le compostage consiste à rassembler les déchets organiques (résidus de taille, mauvaises herbes, tonte, déchets végétaux de cuisine...) qui se décomposeront naturellement par l'intervention de toute une population d'organismes, les amis du jardinier. Les silos en bois ou en plastique, les aires de compostage ont aujourd'hui trouvé leur place dans les jardins familiaux, elle sont à prévoir systématiquement, dans chaque parcelle.

Ce mode de traitement individuel des rebuts est fondamental car il incite chaque jardinier à assumer sa propre production de déchets et à assimiler le cycle de vie de la nature.

Témoignage : Faut-il se lancer dans un compost collectif?



« A Ile-sur-Têt, ils ont tenté l'expérience du compost collectif mais elle s'est très vite avérée être un échec. Ils avaient creusé au fond des Jardins Familiaux une large fosse qui est devenue progressivement une décharge ; elle rendait très compliqué le travail et des produits non compostables devaient être régulièrement retirés. Et, c'était toujours les mêmes personnes qui s'en occupaient »

A moins d'un projet collectif solide, le compost commun est à éviter dans les jardins familiaux non seulement parce qu'il n'éduque pas le jardinier à prendre personnellement en charge ses épluchures mais aussi parce que le compost devient très rapidement un tas, une décharge, un espace non respecté dont personne ne s'occupe.

Il ne suffit pas de déverser les déchets dans un silo pour qu'ils se transforment en compost ! Des matériaux variés, un bon équilibre Carbone/Azote, un brassage régulier sont les conditions nécessaires pour une bonne décomposition. Cette cuisine, ces pratiques devraient être accompagnées, initiées par des personnes compétentes lors de l'installation de jardins familiaux.

De l'eau mais pas trop : un jardinier est économe

Une ressource précieuse à économiser au jardin

Si toutes les plantes n'ont pas besoin d'être arrosées, au potager un apport complémentaire, mais mesuré, est souvent indispensable pour que les cultures se développent normalement. Un jardinier vérifie toujours la proximité d'un point d'eau avant d'investir un lopin. Il sait aussi que l'eau est une ressource vitale et précieuse à utiliser avec économie.

Bien que la plaine du Roussillon soit sillonnée de nombreux canaux d'irrigation où l'eau apparente semble « couler de source », elle est aussi perforée comme un vaste gruyère en de nombreux forages creusés pour puiser cette ressource enfouie. Les nappes aquifères faiblement alimentées s'amenuisent progressivement et des pénuries en eau vont rapidement être ressenties dans les années à venir. Face à ce présage, chacun doit limiter l'arrosage, remettre en question ses pratiques jardinières et surtout s'intéresser davantage à la nature et à la vitalité de la terre dont dépendent les cultures.



Des pratiques jardinières pour maintenir l'humidité du sol

- L'humus est le réservoir d'eau idéal. Pour garder ses propriétés d'éponge, le sol a besoin d'être amendé régulièrement en matière organique (compost, engrais vert...).

- A l'image de la forêt, le jardinier doit éviter que son sol soit nu en pratiquant le paillage. Un broyeur devrait systématiquement faire partie des outils collectifs. Les déchets verts du jardin peuvent être broyés et déposés en une épaisse couche sur le sol.

- « Un binage vaut deux arrosages » dit le dicton : afin de limiter l'évaporation, le sol doit être meuble en surface.

- Une plante pour se développer a certes besoin d'eau mais les arrosages doivent être mesurés. L'excès d'eau est aussi nuisible aux plantes que son insuffisance. Il ne faut pas hésiter à tester la résistance des plantes à l'absence d'arrosage pour mieux mesurer leur besoin.

-Le jardinier peut modeler son sol de façon à limiter au maximum les pertes d'eau. Pour les plantes de grand volume, on peut former de vastes cuvettes bien profondes que l'on arrosera généreusement mais à intervalles bien espacés dans le temps. Cela encourage un enracinement profond, dans des parties du sol moins soumises à l'évaporation.

63

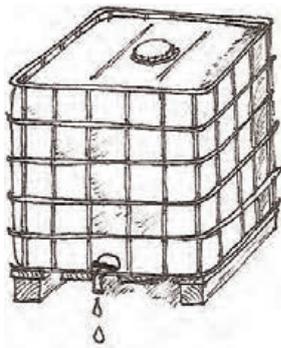
Témoignage : comment organiser l'approvisionnement en eau?



« Nos jardins sont alimentés en eau par un canal, donc il y a des jours et des heures d'arrosage fixés. De petits réservoirs individuels permettent d'avoir une réserve d'appoint. C'est particulièrement utile pour les jardiniers qui travaillent par ailleurs et ne peuvent pas forcément être présents au moment où l'eau coule dans le canal. »

« On a opté pour installer aux jardins de Fourques des cuves de 1000L qui seront remplies deux fois par semaine par un forage et le jour d'arrosage sera imposé. »

Afin d'éduquer et de contraindre à l'économie, chaque jardinier doit disposer d'une quantité d'eau limitée :



- L'utilisation de l'eau qu'elle soit prélevée par forage dans les nappes ou acheminée par des canaux doit être régie par le règlement des jardins afin de limiter la consommation de ce bien commun.

- Le système de réserve d'eau adopté aux Jardins Saint Martin à Prades et à Fourques est à privilégier dans chaque projet d'installation de Jardins Familiaux. Chaque parcelle dispose d'une cuve de 1000L. Ce stock limité, approvisionné à des moments bien précis selon le règlement intérieur aux jardins incite à une consommation d'eau économe. Par ailleurs, ce système d'arrosage est facile à mettre en place et peu coûteux.

CONCLUSION - VERS DES PROJETS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Pendant le temps d'élaboration de ce guide, la dynamique de création de jardins familiaux n'a pas faibli. Un des buts de cet ouvrage est d'oeuvrer au rapprochement des différentes associations de jardiniers. Plusieurs pistes de collaboration avait été évoquées lors du rassemblement de mai 2012. L'association Addicterra, créée en 2013, souhaite travailler sur des actions de mise en réseau.

- la mise en place de chantiers de formation au jardinage. La FNJFC a organisé plusieurs sessions de formations en 2013-2014.

- l'animation d'un tour de découverte des jardins familiaux. Le CAUE a organisé en juin 2013 une première journée de visite et de formation. Les associations de jardins familiaux pourraient prendre le relais, par exemple au rythme de 2 visites par an.

- la mise en place de commandes groupées entre les différents jardins du département afin de diminuer les prix (outils, graines, plants, sulfate de cuivre...)

- la conception d'un cabanon construit avec les ressources locales, en particulier le bois.

EN ATTENDANT, BON JARDINAGE !



65

Pour aller plus loin

Guide d'intégration paysagère des horts urbains et périurbains.

Téléchargeable sur internet : http://www.catpaisatge.net/fra/documentacio_guies.php

Cliquer sur : *Guia d'integració paisatgística. Horts urbans i periurbans*

Ce guide -en catalan - propose une série de recommandations sur les jardins groupés et présente quelques projets.

Etude sur les jardins collectifs dans la région Languedoc Roussillon

Téléchargeable sur internet : <http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Jardins-collectifs-et-auto>

La DRAAF Languedoc-Roussillon a lancé une étude, réalisée en 2011 par 4 élèves ingénieurs agronomes de Montpellier Supagro, afin de mieux connaître les différentes structures de jardins collectifs dans la région, leur diversité, leur mode de fonctionnement, leurs pratiques culturelles et leur impact sur l'alimentation des jardiniers. L'objectif était également de mieux évaluer leurs besoins en formation.

Remerciements

Nous tenons à remercier particulièrement les personnes ayant alimenté cet ouvrage par leur collaboration et leurs témoignages :

Phillippe Assens, Christine Figueres, Roger Attias, Romain Bocquet, Paul Gironne, Nathalie Colin, Guilhem Hugounenc, Nicolas Mansouri et Bruno Fabre.

Merci aussi...

... aux jardiniers qui nous ont ouvert les portes lors des visites de jardins familiaux.

... aux responsables d'associations qui nous ont éclairé sur leurs activités.

... à l'ensemble des personnes ayant participé au comité de réflexion du 11 mai 2012.

... aux personnes qui nous ont autorisé à utiliser leurs photographies de jardins.

NOTE

Cet ouvrage a été rédigé en 2012 et diffusé sous forme numérique notamment via le site du CAUE.

Deux années ont passé pour que cette édition papier sorte des presses. Nous avons mis à jour le guide autant que possible, en particulier au niveau du répertoire, mais il se peut que certaines informations soient obsolètes.

CONTACTS

Contacts Repère

CONSEIL GÉNÉRAL 66

Direction eau-agriculture-environnement / Pôle agriculture-forêt-espace rural
Cédric COSTA
Chef de pôle
04 68 85 82 43
cedric.costa@cg66.fr

Jordi CAMPREDON

Gestion des dossiers de subventions
04 68 85 82 41
jordi.campredon@cg66.fr

FNJFC

Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs
Roger ATTIAS
délégué départemental
04 68 67 01 94
06 85 17 94 93
adca66@wanadoo.fr

CAUE 66

Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement
Marine CRESSY
paysagiste conseil DPLG
04 68 34 12 37 / 25 26
m.c.cauepyreneesorientales@gmail.com

SYDETOM 66

Syn. Dép. de Transport, Traitement et Valorisation des Ordures Ménagères et déchets
Paul GIRONNE
Formation compostage
04 68 57 86 86
paul.gironne@sydetom66.com
François Noguera
Distribution compost, BVC
francois.noguera@sydetom66.com

DRAF

Nathalie COLIN
Recensement régional des jardins collectifs
nathalie.colin01@agriculture.gouv.fr
04 67 10 19 76

Associations connexes

ADDICTERA

contact@addictera.fr
simon.moliner@gmail.com
Association développement d'initiatives citoyennes éducation populaire à l'environnement

JARDINS DE COCAGNE 66

Jardins d'insertion 'Les Jardins de l'amitié' Prades
04 68 05 75 90
Président : Lucien Pages
jda.prades@gmail.com
10 route de Ria Prades 66500

ASSO. JOSEPH SAUVY

Groupement Coop Sociale et Médico Social
Jardin d'insertion à Ste-Marie-la Mer 'Ecole de la terre'
Jean-François GARCIA
04 68 98 69 83

RAMÈNE TA GRAINE

Projet de jardin de Cocagne sur Canohès
Mélanie FRÉMONT
06 07 97 05 50
ramenetagraine@live.fr

ASSO. AEFTI LANGUEDOC - ROUSSILLON

Projet jardin en pied d'immeuble
Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leurs familles
Prés. Bernard CHICO
04 68 51 23 81
aefiti.lr.fle@gmail.com

ASSO ENERGIE CITOYENNE

Jardin Collectif de la Cité U
07 810 666 23
energie_citoyenne@yahoo.fr
52 Avenue Paul Alduy
66100 Perpignan

ASSO. JARDIN-AGES

Sophie HILLY
04 68 81 14 38
06 61 53 72 43
lesjardin.ages@gmail.com

ARTBORESSANCE - ART EN ENVIRONNEMENT

Mas Saint Jacques
4 bis rue Frédéric Saisset
66430 BOMPAS
04 68 63 15 28
06 32 01 73 32
artboressance@gmail.com

CHAMP DES POSSIBLES

Asso de formation «jardin au fil des saisons»
1000 La Fount d'Ebes
11130 Sigean
Julia BERDAT
06 81 33 95 62
juliaberdat@gmail.com

ELNE

Au jardin citoyen
Jardin partagé
Près Katie Deneuille
mairie 04 68 37 38 39

Projet jardin pied d'immeuble

Martine RUEDA (CCAS)
04 68 37 38 39
martinerueda@ville-elne.com

67

Jardins familiaux précursseurs / Jardins non subventionnés

ELNE

Mairie Gestion par le CCAS
04 68 37 38 39
valerienicolau@ville-elne.com

CABESTANY

Prés. Jean-Jacques LEMAIRE
04 68 67 05 82
16, rue Général GILLES
66330 CABESTANY

SAINT ANDRE

Prés. Gwendolyn WARD
04 68 95 86 33
gwendolyn.flandre@wanadoo.fr

PRADES

Jardins Saint Martin
Prés. Yves MACARY
04 68 96 45 31
jardins.saint.martin66@gmail.com
Gabriel ROBIN
06 45 79 15 98

Jardins existants subventionnés

ALENYA

Prés. Dornier Marianne
04 68 22 70 00
marianne.dornier@orange.fr
Mairie Elisabeth ARROYO
04 68 37 38 00
maririe-alenya@wanadoo.fr

LES ANGLES

Prés René LE FLOHIC
06 15 38 02 14
Maison des Associations
66210 LES ANGLES

BOMPAS

Prés. Denis SACQUET
04 68 63 49 38
deniseva@aol.com
Mairie 04 68 63 26 08
villedebompas@bompas.fr

68 CANOHES

Les jardins d'Albert
Prés. Annie KLEIN
annie.klein@bbox.fr
04 68 54 44 17
Mairie 04 68 54 77 03
mairie@canohes.fr

CLAIRA

Prés. Jean-Marie NOGUER
04 68 28 42 98
jean-marie.noguer@orange.fr
Mairie 04 68 28 31 50
mairie@claira.fr

CORNEILLA-DEL-VERCOL

Les jardins d'Antan
Prés. Nadège NENERT
lesjardinsdantan@free.fr
Mairie 04 68 22 12 62
mairie.corneilla.vercol@orange.fr

CORNEILLA-LA-RIVIERE

Prés. Jacky GALTIE
Mairie 04 68 57 34 25
corneilla.accueil@wanadoo.fr

ELNE

Jardins Familiaux du Pla
Prés Marcel ATTARD
07 81 40 57 73
marcel6631@gmail.com
Mairie 04 68 37 38 39

FOURQUES

Prés. Cyril Lopez
09 51 28 28 38
loveistheway@gmail.com
Mairie Martine SAR / Georges
GIRBAUT
04 68 38 80 41
mairie.fourques66@wanadoo.fr

ILLE SUR TET

Les jardins Henry Demay
Prés. Aline Vandamme
04 68 84 19 77
alineplanes@gmail.com
Mairie 04 68 84 54 92
mairie@ille-sur-tet.com

MILLAS

Prés. Sylvie SCHAREK
04 68 92 81 64
sylvie.scharek@orange.fr
Mairie Denis BRU
04 68 57 35 03
mairie@millas.com.fr

PASSA

Prés. Gilles BAUDET
04 68 50 00 40
gillesbaudet@live.fr
Mairie Jean-Pierre FONT
04 68 38 80 80
mairie-de-passa@wanadoo.fr

PERPIGNAN

Mairie Direction environne-
ment et propreté urbaine –
Division Etudes et développe-
ment
chef de service
Guilhem HUGOUNENC
hugounenc.guilhem@mairie-
perpignan.com
04 68 66 32 56
Chargés jardins familiaux
Philippe RAUNIER (Bas
Vernet) 04 68 62 39 68
Lucie RIBES (Parc Maillol)
04 68 62 37 43

Bas Vernet

Prés. Myriam FAURE
06 64 23 87 60
myriamfaure95@yahoo.fr
Centre social, maison du
Bas-Vernet, 4 imp. de la
Muga

Maillol

Prés. Miloud HOUSSAIRY
04 68 37 12 30
Centre social maison
Mailloles, 67b rue des
Grenadiers, résidence
enseleillée

Parc Maillol

Prés. Mr SALA
04 68 61 09 59
Mairie quartier nord
Directeur : Claude Batlle
04 68 62 37 75
batlle.claude@mairie-perpi-
gnan.com

RIVESALTES

Jardins familiaux de la Tuilerie
Prés. Eric TROHEL
06 75 82 19 76
jardinsfamiliauxderivesaltes@
laposte.fr
Mairie Joseph SIRACH
04 68 38 59 59
dgs@mairie-rivesaltes.fr

St-GENIS-des-FONTAINES

Jardins de la Biscompte
Prés. René DELONCA
04 68 89 74 75
Sec. Marcel DASSE
mireille.dasse0040@orange.fr
Mairie André COSTARD
04 68 95 00 01
mairie.st.genis.des.fontai-
nes@wanadoo.fr

St-LAURENT-de-la-SALANQUE

Prés. Patrick Schneider
07 86 99 39 07
Mairie 04 68 28 00 30
c.rozier@saint-laurent-de-la-
salanque.fr

SAINT-NAZAIRE

Prés. Jacques BASTIDE
06 75 71 21 55
09 54 99 06 59
jacques.bastide@free.fr
Mairie Jean-François FABRE
04 68 73 62 62
mairie.saintnazaire@wanadoo.fr

TOULOUGES

Prés. Jean-Pierre DUCOMBS
06 71 63 22 48
ducombs.jean-pierre@wana-
doo.fr
Mairie 04 68 56 54 10
secretariat.general@toulouges.fr

VILLELONGUE-Dels-MONTS

El camp de la Matta
Prés. Antoine PEREZ
04 68 89 88 79
06 09 98 26 25
antoine.perez0381@orange.fr
Mairie Jacques CABANAT
04 68 89 61 76
mairie@villelongue-dels-
monts.com

**Jardins existants
gestion communale
(sans association)**

TAURINYA

Mairie Philippe GILOT
04 68 96 02 03
mairie.taurinya@wanadoo.fr

TORREILLES

Mairie Olivier ALQUIER
04 68 28 32 02
mairie.torreilles@wanadoo.fr

**Jardins familiaux
en projet**

AMELIE-LES-BAINS

Mairie 04 68 39 00 24
contactmairie@amelie-les-
bains.fr

ARGELES-SUR-MER

Mairie 04 68 95 34 58
argeles@mairie-argeles-sur-
mer.fr

CANET-EN-ROUSSILLON

Mairie 04 68 86 70 00
infos@mairie-canet-en-rous-
sillon.fr

CASES-DE-PENES

Mairie 09 73 73 36 56
mairie.casesdepene@wana-
doo.fr

CERET

Mairie 04 68 87 00 00
administration@mairie.ceret.fr

CORBERE LES CABANES

Mairie 04 68 84 80 06
mairie.corbere-les-caba-
nes@wanadoo.fr

EYNE

Mairie 04 68 04 78 66
mairie.eyne@wanadoo.fr
Asso Jardins populaires
d'Eyne

FILLOLS

Mairie 04 68 05 69 94
mairie-killols@wanadoo.fr
Asso Les jardins de Fillols

FORMIGUERES

Asso Jardins du Moulin
Mairie 04 68 04 41 73
mairie@mairiedeformigueres.fr

LATOUR DE CAROL

Mairie 04 68 04 81 82
latourdecarol@wanadoo.fr

LLAURO

Mairie Gaëlle BOULANGER
04 68 39 40 22
mairiedellauro@neuf.fr

MONTESCOT

Prés. Yaniv DAGON
06 59 38 62 83
yanivdagon@hotmail.com

NEFIACH

Mairie 04 68 57 80 70
mairie.de.nefiach@wanadoo.fr

ORTAFFA

Mairie 04 68 22 17 08
contact@mairie-ortaffa.fr

PEYRESTORTES

Mairie 04 68 64 08 90
commune.peyrestortes@oran-
ge.fr

POLLESTRES

Mairie 04 68 54 51 11
mairie.pollestres@wanadoo.fr

SAINT CYPRIEN

Mairie 04 68 37 68 00
contact@mairie-saint-cyprien.com

SAINT ESTEVE

Mairie 04 68 38 23 00
annesophie.payet@st-
estev.com

SAINT FELIU D'AMONT

Mairie 04 68 57 80 70
mairie.saint-feliu-
damont@wanadoo.fr
Asso Jardins Féliciens
Pres. Xavier HARDY

SAINT FELIU D'AVALL

Mairie 04 68 57 45 07
s.tagneres@saintfeliu-
avall.com
Prés. Caroline GHIPPONI
06 65 03 21 84
caroline.ghipponi@culture.gou
v.fr

SAINTE-MARIE-LA-MER

Mairie 04 68 80 13 80
cabmaire@saintemarielamer.c
om

SALSES-LE-CHATEAU

Mairie 04 68 38 60 04
accueil@mairie-salses.fr

TAUTAVEL

Mairie 04 68 29 12 08
c.navarro.tautavel@orange.fr

VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

Mairie 04 68 55 91 05
villeneuve.de.la.raho@wana-
doo.fr

